L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 17 OCTOBRE 1885.

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 3 1|2 rue Carondelet.

Quinzième Etat Annuel.

Nouvelle-Orléans, ce 19 janvier 1885.

CONFORMEMENT à sa Charte, Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1884 :

Primes sur risques de feu	$542,214 85	
Primes sur risques de mer	54,870 98	
Primes sur risques de rivière	16,603 64	
		$613,688 97
A ajouter primes non acquises de 1883 acquises en 1884		158,474 00
Total des primes		$772,162 97
Adéduire :		
Primes remboursées et réfaction (Rebate)	$33,105 94	
Réassurance	138,735 29	
Primes sur risques non terminés	152,925 00	324,7626
Primes nettes acquises		$447,396 74
A ajouter Intérêts et Profits et Pertes		24,757
		$472,154 63
Pertes payées sur les risques		
de Feu	$250,728 33	
de Marine	34,764 71	
de Rivière	3,355 51	
Pertes non ajustées	40,000 00	
		$328,848 55
Commission d'agences	$83,958 58	
Dépenses d'agences	11,370 12	
Taxes et Licences	4,063 23	
Dépenses de bureau	27,431 66	
Dépenses casuelles	4,159 24	459,831 38
Bénéfice net		$12,323 25
Dividende semi annuel de 5 0|0 déclaré au 30 juin 1884	$15,000 00	

ACTIF.

Bons des Etats-Unis de 4 et de 3 0|0	$159,000 00
Bons consolidés de la Nouvelle-Orléans	51,000 00
Premium Bonds	52,916 17
Argent en caisse	93,798 88
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Primes en voie de recouvrement	26,774 15
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe	46,749 81
Prêts sur hypothèque	56,111 34
Effets à recevoir pour primes et autres	5,386 23
Bons, actions et autres valeurs	17,939 20
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
	$527,175 78

PASSIF.

Capital payé en plein	$300,000 00	
Fonds de réserve	31,526 78	
Dividendes non réclamés	2,724 00	
Pertes non réglées	40,000 00	
Primes sur risques non expirés	152,925 00	527,175 7

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.
LEON SERÉ, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 19 janvier 1885.
G. LEGARDEUR Jr., Notaire.

SIGNAUX D'INCENDIE.

Boîtes.
3 Tchoupitoulas et Valence.
5 Harmonie et Levée.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No. 23
15 Poste de la Cie de Pompe No. 23.
16 H. & L. No. 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Rousseau et Ste-Marie.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et St-André.
29 Market et Levée.
31 Henderson et Levée.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Poste de la Cie de Pompe No 30, Thalie.
43 Franklin et Erato.
47 Gaiennié et Nouvelle Levée.
48 Poste de la Cie de Pompe No 6, St-Joseph
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Nouveau Bassin et Promenade Triton.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
61 Terpsichore et Franklin.
65 Julia et Levée.
71 Pied de la rue Julia.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Poste de la Cie de Pompe No 5, Girod et C. H.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste de la Cie de Pompe P. H. & L. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des chars, rue du Canal.
214 Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.

SIXIÈME DISTRICT.
(Ville de Jefferson.)

Boîtes.
3 Station des chars, Tchoupitoulas, entre l'Avenue de la Louisiane et rue Tolédano.
4 Coin des rues Tolédano et Magasin
5 Coin des rues Prytanée et Tolédan
6 Coin des rues Apollo et Amélia.
7 Coin des rues Apollo et Marengo
8 Coin des rues Camp et Foucher.
9 Coin des rues Peniston et Colisée.
12 Coin des rues Magazine et Austerlitz
13 Coin des rues Amélia et Jersey.
14 Coin des rues Constantinople Tchoupitoulas.
15 Coin des rues Marengo et Prytanée
16 Marché Jefferson.
17 Coin de l'Avenue Napoléon et de rue Tchoupitoulas.
18 Station des Chars, Avenue Napoléon et rue St-Charles.
19 Coin des rues Colisée et Iena.
21 Coin des rues Tchoupitoulas et Valence.
23 Coin des rues Magazine et Valence
24 Station des Chars, coin des rues Ly et Pitt.
25 Coin des rues Soniat et Magazine.
26 Coin des rues Soniat et Tchoupitoulas.
27 Coin des rues Joseph et Tchoupitoulas.
28 Station des Chars, coin des rues Magazine et Octavie.
31 Coin des rues St-Charles et Dufossat
32 Coin de la rue St-Charles et de l'Avenue Nashville.
34 Rue Laurel, entre la rue Calhoun le Boulevard Park.
35 Coin de l'Avenue Henry Clay et la rue St-Charles.
36 Louisiana Retreat.
41 Coin des rues Broadway et Levée.
42 Coin des rues St-Charles et Low line.
43 Bâtisse de l'Exposition.
45 Bâtisse de l'Exposition.

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE —POUR— UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel A $5 00 CLASSE L, DE LA COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE Aura lieu à la Nlle-Orléans, Lne., MARDI, 10 NOV. 1885.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du GEN. G. T. BEAUREGARD, DE LA LOUISIANE, ET DU GEN. JUBAL A. EARLY, DE LA VIRGINIE.

GROS LOT $75.000

1,967 Lots, montant en tout à $265,500.

Le tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M., A L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	6,000,	12,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	200,	20,000
300 Lots de	100,	30,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	$6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tous les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons e fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

plus de renseignements, écrivez clairement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les remises de $5 ou plus.

Adressez à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à New Orleans National Bank, New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Dans l'affaire de Joseph A. Flanders demandant une monition—No. 15,330.

A TOUS CEUX QUE CELA CONCERNE, SALUT— Attendu que Joseph A. Flanders a acheté à une vente publique faite par Washington I. Hodgson, un encanteur dûment autorisé pour cette paroisse, le 21ème jour de mars 1885, à midi, en vertu d'un jugement rendu le 21 juin 1884 et signé le 27ème jour de juin 1884, par l'honorable F. A. Monroe, juge de la Division C de cette Cour, dans le procès en partage intitulé : La Succession de George H. Pearson et portant le numéro 10,835 du Dossier de cette Cour, les propriétés ci-après décrites et a fait application à cette Cour pour une monition ou annonce, conformément à la loi et aux sections 2370, 2371, 2372 et 2373 de l'acte No 95, approuvée le 10 mars 1870, des Statuts Révisés de la Louisiane.

Sachez par les présentes ET TOUTES LES PERSONNES intéressées dans cette affaire sont citées et averties, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, qui peuvent avoir des droits, titres ou réclamations contre les propriétés ci-après décrites, par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel s'est fait la vente ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'évaluation ou l'annonce, dans les conditions ou manière de la vente ou de tous autres défauts quelconque, d'avoir à déduire dans les trente jours à partir du jour où cette monition sera insérée pour la première fois dans les journaux publics, les raisons pour lesquelles les ventes ne seraient pas confirmées et homologuées.

A la dite vente des propriétés ci-après décrites Joseph A. Flanders est devenu acquéreur pour la somme totale de Quinze Mil Six Cents Piastres.

DESCRIPTION DE LA PROPRIÉTÉ

Achetée par Joseph A. Flanders, d'après un acte pardevant A. Hero, Jr., notaire, en date du 5 mai 1885.

Premièrement—Un certain ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent ou qui y en dépendent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette localité communément appelée Rickerville, borné par l'avenue Peters, les rues Tchoupitoulas (anciennement Levée), Octavia et Jersey, et désigné comme l'ilet No. 6 sur un plan du dit Faubourg Rickerville, dressé par Adolph Knell, architecte, en date du 19 janvier 1852. Le dit ilet mesure plus ou moins deux cent soixante-dix-huit pieds onze pouces de face à la rue Tchoupitoulas (anciennement Levée), la même façade à la rue Jersey, trois cent soixante-et-un pieds six pouces et quatre lignes de face à l'avenue Peters, de même que sur la rue Octavia.

Secondement—Un certain ilet de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie communément appelée Rickerville, borné par la rue Jersey, l'Avenue Peters, les rues Octavia et Laurel, et désigné comme l'ilet No 11 sur le susdit plan dressé par Adolph Knell, architecte, en date du 19 janvier 1852.

Le dit ilet de terre mesure plus ou moins deux cent soixante-quatorze pieds de face à l'Avenue Peters, deux cent soixante-quinze pieds de face à la rue Octavia, deux cent soixante-dix-huit pieds onze pouces de face à la rue Jersey, et deux cent soixante-dix-sept pieds de face à la rue Laurel.

Troisièmement.—Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, voies et privilèges y appartenant, située dans le Sixième district de cette ville, en cette partie connue communément sous le nom de "Rickerville", borné par l'Avenue Peters, les rues Léontine, Laurel et Jersey, et désignée comme l'ilet No 10, d'après un plan dudit faubourg Rickerville, dressé par Adolph Knell, architecte, en date du 19 janvier 1852 ; ladite portion de terre mesure, plus ou moins, deux cent dix-huit pieds, un pouce quatre lignes de face à la rue Laurel, deux cent trente-un pieds, neuf pouces, sept lignes de face à la rue Jersey, deux cent soixante-neuf pieds, sept pouces de face à l'Avenue Peters et environ la même façade sur l'autre ligne latérale, en exceptant cependant une partie mesurant quatre-vingt-dix-neuf pieds, quatre pouces, sept lignes de face à la rue Jersey, sur cent quinze pieds, cinq pouces cinq lignes de profondeur et face à l'Avenue Peters.

Quatrièmement—Un certain ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville, en cette partie connue communément sous le nom de "Rickerville", borné par l'avenue Peters, les rues Magazine, Camp et Léontine, et désigné comme l'ilet No. 22, d'après un plan dudit faubourg Rickerville, dressé par Adolph Knell, architecte, en date du 19 janvier 1852. Le dit ilet de terre mesure, plus ou moins, trois cent dix-huit pieds, dix pouces, deux lignes de face à la rue Léontine, trois cent trente-un pieds, quatre pouces de face à l'avenue Peters, trois cent onze pieds, deux pouces de face à la rue du Camp, et trois cent trente sept pieds, onze pouces, quatre lignes sur la dite rue Magazine.

Cinquièmement—Un terrain avec les améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, passages et privilèges y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie communément appelée "Rickerville", borné par les rues St. Charles, Peters, Bordeaux et Léontine, et désigné comme le carré No 49 sur un plan du dit suburbain "Rickerville", dressé par Adolphe Knell, architecte, sous la date du 19 janvier 1852, lequel terrain mesure, plus ou moins, cent soixante-cinq pieds, huit pouces de façade, avenue St. Charles, sur une façade semblable rue Bordeaux ; cinq cent quatre-vingt huit pieds, dix pouces, avenue Peters; et cinq cent quatre-vingt-quinze pieds, dix pouces de façade rue Léontine.

Sixièmement—Un terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages et privilèges y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie de la ville généralement nommée Rickerville, et borné par les rues Peters, Octavie, Long et Breslau, et désigné comme le carré 74 sur un devis de la dite suburbaine Rickerville, dressé par Adolphe Knell, architecte, sous la date du 19 janvier 1852, lequel terrain mesure, plus ou moins, trois cent deux pieds sept pouces et cinq lignes de façade sur les rues Octavie et Peters; et deux cent soixante quinze pieds de façade rues Breslau et Long.

Septièmement—Un terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages et privilèges y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie communément nommée "Rickerville", borné par les rues Peters, Octavie, Breslau et Arcadie, et désigné comme le carré 77 sur un plan de la dite suburbaine Rickerville, dressé par Adolph Knell, architecte, en date du 19 janvier 1852; le dit terrain mesure, plus ou moins, trois cent deux pieds, sept pouces et cinq lignes de façade rue Octavie, la même façade rue Peters, sur une façade de deux-cent-soixante-dix pieds sur chacune des autres rues, Breslau et Arcadie.

Huitièmement—Un terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, passages et privilèges y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie communément nommée Rickerville, et borné par les rues Peters, Octavie, Arcadie et Clara ou Forstall, désigné comme le carré 80 sur un plan d'Adolph Knell, architecte, en date du 19 janvier 1852, lequel terrain mesure, plus ou moins, trois-cent-deux pieds sept pouces et cinq lignes de face rues Peters et Octavie, sur une façade de deux-cent-soixante dix pieds sur les rues Arcadie et Clara.

Neuvièmement—Un morceau de terrain avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages et privilèges y appartenant, dans le Sixième District, dans cette partie de la ville communément nommée "Rickerville", borné par les rues Peters, Burke et Peters Avenue, sur la ligne d'une propriété anciennement appartenant à feu François Robert Avart, et désigné comme le carré d'ilet 94 sur un plan de ladite suburbaine Rickerville, dressé par Adolph Knell, architecte, en date du 19 janvier 1852; lequel morceau de terrain mesure, plus ou moins, soixante-deux pieds, trois pouces et trois lignes, rue Peters, trente-huit pieds, sept pouces et cinq lignes rue Burke, trois cents pieds avenue Peters et trois cents pieds de profondeur sur la limite le séparant de la propriété Avart.

Bureau du greffier
Nouvelle-Orléans, 30 septembre 1885.
Signé: HENRI L. LAZARUS, Juge.
GEO. P. CAZELAR, Dép.-Greffier.
Nlle-Orléans, 30 septembre 1885.
Copie conforme :
GEO. P. CAZELAR, Dép.-Greffier.
1er oct—1 7 15 22 30

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme Lucy W. Roberts, tutrice de son fils Wm Roberts vs J. Couicha.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans.—No 6,911—En vertu d'un writ de alias fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, le SAMEDI 24 octobre, 1885, à 11 heures A. M., à l'encoignure Conti et Passage de la Bourse, dans le Second district de cette ville, les propriétés suivantes, à savoir :

Une mule baie, un waggon et un jeu de harnais, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
14 oct—14.20,24

D. A. Harris vs. Alexander Warren.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 8,445.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Chas. G. Ogden, Juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à mon entrepôt, coin de l'avenue Louisiana et rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, SAMEDI, 17 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Un lot de meubles de maison, bois de charpente préparé et un lot de devants de cheminée.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant au moment de l'adjudication.
FRANK CARAMBAT, Constable.
7oct—7.11,17

Avis aux Créanciers.

P. E. Bruleteur & Co et P. E. Bruleteur, individuellement vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 11,701—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Walter J. Hare, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
13 oct—13,17,22

PETITES ANNONCES.

TROUVÉS, hier, le 15 octobre 1885, quatre VACHES, le propriétaire peut les réclamer en payant les frais chez Trépagnier, à l'encoignure des Champs-Elysées et Craps.
17 oct—31

A LOUER.

A louer—Une ou deux chambres garnies dans une famille française. Prix modérés. S'adresser au bureau de l'Abeille. 14oct—10f

A louer.—Une belle résidence No 305 rue Esplanade. S'adresser à Pierre Lanaux, 27 rue Conti. 3sept—1f

A VENDRE.

A vendre pour cause de changement d'affaires une GROCERIE, bien installée et bien achalandée, située dans un endroit central du 2d District. S'adresser au bureau de l'ABEILLE.
16 oct—7f

A vendre, à la grocerie Guellouard, 294 Chartres, coin Hôpital. Meilleur Vin Garanti de Californie. Le gallon, 60 cts; par dame-jeanne, 55 cts. 15 oct—7f

A vendre ou à louer.—Le coin, bien situé, Ste-Anne et Bourbon, convenable pour siège quelconque d'affaires. Possession immédiate.
LOUIS H. PERRET,
28 Passage de la Bourse
6sept—1f

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande et immense vente, par le shérif civil d'un établissement de tailleur de première classe.

François Guéblé vs. Paul Boissonneau

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,093.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-dessous décrits, le MARDI 27 octobre 1885, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite à savoir :

Tout le contenu de l'établissement de tailleur, consistant en velour, casimir, drap large, installations, marchandises, etc., à l'étage supérieur du No. 137 rue du Canal, conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 oct—16,22,27

ANNONCE JUDICIAIRE

Henry Seiler vs Mme Mary Ann Levi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 13,727—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 17 novembre 1885, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir :

L'intérêt indivis et tous les droits, titre et intérêt de la défenderesse Mme Mary Ann Levi dans les propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc, situé dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Perdido, Poydras, Carondelet et Carroll, désigné par la lettre "B" sur un plan de Thompson, député voyer, du 15 mai 1858, déposé en l'Etude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville.

Le dit lot mesure vingt-six pieds un pouce de face à la rue Perdido, sur une profondeur de cent dix-sept pieds deux pouces et six lignes, entre lignes parallèles; acquis par le feu Abraham Levi, du Factors' & Traders' Insurance Company, pardevant Andrew Hero, jr., notaire, le 24 décembre 1877.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union, Carondelet, Perdido et Baronne, désigné par le No 13 sur un plan dressé par Dunbar, en date du 27 mai 1849 et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire.

Le dit lot mesure vingt trois pieds sept pouces et 4 4|6 lignes de face sur la rue Union et vingt-trois pieds six pouces et six 4|6 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent treize pieds sept pouces et six 25|100 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 10, sur la ligne vers la rue Baronne et cent onze pieds dix pouces et sept 85|100 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 14 et aussi onze pouces du lot No 14 conformément au ci-dessus plan, étant les onze pouces commençant sur la ligne qui divise le dit lot No 14 du dit lot No 13 et mesure vers la rue Carondelet. Et c'est la même propriété que feu Abraham Levi a acquis de Mary Morgan, veuve de feu Charles Harrod et als., par un acte passé pardevant N. B. Trist, notaire, en date du 21 février 1877.

3° Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Première, Magazine et Philip, désignés comme lots numéros Un, Deux et Trois, sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, et déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire. Les dits lots se touchent, et mesurent chacun, au pied anglais, trente pieds six pouces de face à la rue Magazine, sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles et s'étendant dans le fond à une allée sur laquelle ils font face.

Le dit lot numéro un forme l'encoignure des rues Magazine et Philip. Laquelle propriété a été acquise par le feu Abraham Levi de L. W. Lyons par acte passé pardevant Edward Barnett, notaire, le 2 juin 1855.

4° Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Philip, Constance et Première, et forme l'encoignure des rues Magazine et Philip, conformément à un plan dressé par C. A. Hedin, ingénieur civil, en date du 14 mai 1851, désigné comme lot numéro cinq et mesure soixante-sept pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Magazine, sur une profondeur, entre lignes parallèles, et de face à la rue Philip, de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes et forment complètement le reste après avoir retiré des deux lots de l'extrémité des dits deux lots primitifs numérotés sept et huit, vendus par Mme Elizabeth Norton et son mari, à Peter Hanson et Joseph Mensman, pardevant W. Y. Lewis, notaire, en date du 15 avril 1831.

Cette propriété avait été acquise par feu Abraham Levi de Mme Mary L. Twichell par acte passé le 15 avril 1831, pardevant Joseph Cohn, notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 oct—16 23.30—nov 6,13,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Louis Mathis vs. Veuve Anna Maria Henne, Veuve de George Henne, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 14,187.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 novembre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No six de l'ancien faubourg Livaudais, qui est borné par les rues Sixième, Tchoupitoulas, anciennement Levée, Septième et St-Thomas, anciennement Fulton, le dit lot ou portion de terre est composé de tout le lot désigné par le numéro un et une portion du lot numéro deux du dit ilet, conformément à un plan dressé par B. Buisson, voyer, en date du 5 mars 1832, déposé pour références en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville, et forme l'encoignure des rues Sixième et St-Thomas, anciennement Fulton. Le dit lot mesure cinquante pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur et face à la rue St-Thomas, anciennement Fulton, de cent vingt-cinq pieds, au pied américain.

Acquis par feu George Henne de Louis Stern, par acte passé pardevant Joseph Cohn, ancien notaire en cette ville, le 10 août 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13oct—13 20 27 nov3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Walter O. Winn.

DOUZIÈME COUR DE DISTRICT JUDICIAIRE pour la paroisse Rapides.—No 40—En vertu d'un writ de fieri facias en faveur de John S. Mayfield et contre Louisa A. James et autres, défendants en erreur, à moi adressé par l'Honorable Douzième Cour de District Judiciaire pour la paroisse Rapides, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 31 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le tiers indivis d'une certaine portion de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Bienville, Dauphine et Conti, mesurant quarante-et-un pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur de cent vingt pieds, et borne sur le côté vers la rue Bienville par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à L. D. Dupas, sur le côté vers la rue Conti par la propriété de Mme Hangan ou celle qui la représente. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant une résidence à 3 étages connue comme la numéro municipal 65 rue Bourbon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Louisa A. James.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 sept—6.13,20,27 31 oct

ANNONCE JUDICIAIRE

Mme E. A. Terry, femme de J. J. Barnett et J. J. Barnett vs Fredrick Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,171—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 27 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le sixième district de cette ville, anciennement paroisse Jefferson dans cette portion connue comme Burthville, dans l'ilet numéro soixante, compris entre la ligne de la propriété de Foucher de Circé ou City Park et les rues Hurst, Jennet et Calhoun, conformément au plan original du dit Burthville, fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, en date du 22 mai 1867 et déposé pour référence en l'étude de Selim Magner, anciennement notaire en cette ville ; le dit lot de terre est désigné par le numéro dix-huit (18) sur une copie du plan annexé à un acte de vente du plaignant à John Q. Flynn, passé en l'étude de John D. Taylor, notaire, le 25ème jour de septembre A. D. 1884, et mesurant vingt-huit (28) pieds de face sur la ligne de la propriété de Foucher de Circé ou City Park sur une profondeur de cent vingt quatre (124) pieds sept (7) pouces et deux et quart (2 1|4) lignes, entre lignes parallèles.

Le dit lot de terre forme une partie de l'ilet de terre que le plaignant dans cette affaire a acquis de Horace B. Claflin, par acte passé pardevant N. B. Trist, notaire en cette ville, en date du dix-septième jour de juillet A. D. dix-huit cent quatre-vingt-deux, lequel dit acte a été dûment enregistré au bureau de transfert de cette ville dans le livre 116, folio 431.

Acquis par le défendeur dans cette affaire du plaignant par acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 5 novembre 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—

Comptant pour un montant suffisant pour payer les frais de poursuite dans cette affaire et la réclamation du plaignant de cent cinquante dollars maintenant due avec les intérêts à 6 pour cent par an à partir du 5 novembre 1884 jusqu'au paiement, et cinq pour cent sur le montant total du principal et intérêt pour honoraires d'avocat.

L'acquéreur assumera le paiement jusqu'à la balance de son enchère de deux billets à ordre, payables respectivement douze et vingt-quatre mois à partir de leur date, chacun pour cent cinquante dollars avec intérêt à six pour cent par an à partir du 5 novembre 1884 jusqu'au paiement, ainsi que cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procédures légales pour en forcer le paiement comme il est garanti par hypothèque, le 5 novembre 1884, pardevant Joseph D. Taylor, notaire en cette ville, sur la propriété ci-dessus décrite et le surplus de l'adjudication, s'il y en a, comptant.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 sept—3.10.17.24 27 oct

Dr. J. B. Perez,

Médecin et Chirurgien.

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau

No 6 rue South Rampart.
20mars—1an

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes importantes par le Shérif civil de propriétés améliorées et de valeur dans le Quatrième District de cette ville.

Hibernia Insurance Co.
—vs.—
Clara M. Hagan et James Hagan, in solido.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No. 14,421.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 3 novembre 1885, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir :

1° Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, étant désigne comme lot numéro deux de l'ilet numéro vingt, borné par les rues Plaquemine, maintenant Coliseum, Pleasant, Prytania et Toledano, conformément à un plan dressé par B. Buisson et déposé en l'étude de F. Grima, notaire. Le dit lot mesure cent sept pieds sept pouces et demi de face à la rue Pleasant, la même façade sur la rue Toledano sur une profondeur de cinquante-trois pieds sur une ligne qui le sépare du lot numéro un, et quarante-cinq pieds onze pouces et deux tiers sur la ligne du lot numéro trois.

Ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

2° Trois certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Prytania, Coliseum et Quatrième et l'avenue Washington, désignés comme lots numéros un, deux et trois sur un plan dressé par C. A. Hedin, en date du 4 mars 1856, déposé dans les archives de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville ; les lots numéros deux et trois mesurant chacun vingt-cinq pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Prytania sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds six pouces et demi entre lignes égales, et le lot numéro un mesure vingt-cinq pieds dix pouces de face à la rue Prytania sur une même profondeur que les lots numéros deux et trois et face à l'avenue Washington sur les deux rues ci dessus mentionnées forme l'encoignure, le tout au pied américain et entre lignes égales. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

3° Deux certains lots de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet numéro cent vingt-et-un de l'ancien faubourg Livaudais, borné par les rues Troisième, Carondelet, Baronne et Quatrième, désignés comme lots numéros vingt-et un et vingt-deux sur un plan du dit ilet, déposé pour référence en l'étude de James Graham, anciennement notaire en cette ville, comme plan No 147 ; lesdits lots se touchent et mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de cent vingt cinq pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

4° Cinq certains lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, St. Charles, Quatrième et Prytanée, désignés par les numéros cinq, six, sept, huit et neuf sur un plan fait par et marqué "A", annexé pour référence à un acte de vente de Peale et Davis à Adolphe Hamilton passé pardevant H. B. Cenas, ancien notaire, le 3 février 1852 ; les lots cinq, six et sept mesurent chacun trente deux pieds de face à la rue Prytanée sur une profondeur de cent vingt-trois pieds neuf pouces entre lignes parallèles.

Le lot numéro huit forme l'encoignure des rues Prytania et Washington, et mesure trente-trois pieds de face à la première rue mentionnée sur une profondeur et façade de cent vingt trois pieds neuf pouces sur la rue deuxièmement mentionnée, et le dit lot numéro neuf mesure trente pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de cent vingt neuf pieds, entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Lesquelles propriétés ci-dessus décrites que Mlle Clara Mary Hagan, défenderesse, a acquises de la succession de feu J. P. Hagan et als, conformément à quatre actes séparés passés pardevant W. J. Castell, notaire, le 5 décembre 1876.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 oct—2.9.16.23.30—3 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Susan Duffy vs. John Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15 167—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 27 octobre 1885, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne (anciennement Bacchus), Carondelet (anciennement Apollo), Thalia et Erato, désigné par le numéro quatre dans l'ilet quatre vingt cinq (85) de l'ancien faubourg Lacourse, sur un plan fait par Benjamin Buisson, voyer, en date du 23 avril 1841, et annexé à un acte pardevant Jules Mossy, anciennement notaire, le 1er juin 1842. Le dit lot mesure trente un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la dite rue Baronne (anciennement Bacchus), sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent. La bâtisse est connue comme les Nos 367 et 369, rue Baronne.

Etant la même propriété qui a été acquise par le défendeur de H. Davidson et al., par un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, en date du 5 juillet 1884, enregistré au bureau des transferts livre 119 folio 650.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° comptant pour un montant suffisant pour payer la réclamation due à la plaignante de six cent cinquante dollars avec intérêt de huit pour cent par an à partir du 5 juillet 1884 jusqu'au paiement final, cinq pour cent sur le montant du principal et de l'intérêt de la réclamation de la plaignante pour honoraires d'avocat et tous les frais du procès et de la vente, $4 pour frais de copie de l'acte et les taxes dues sur la propriété qui sera vendue.

2° L'acquéreur assumera le paiement d'un certain billet à ordre en date du 5 juillet 1884, tiré à l'ordre de et endossé par John Davidson pour la somme de sept cent cinquante dollars payable deux ans après date avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement, et garanti par privilège et lien de vendeur et hypothèque sur la dite propriété concurremment avec la réclamation de la plaignante, conformément à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 5me jour de juillet 1884. L'acquéreur assumera toutes les obligations de l'acte original hypothécaire, ne pas aliéner, à payer cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, etc.

3° Et la reste du prix d'adjudication s'il y en a comptant sur les lieux, et en cas que le prix de l'enchère sur la propriété serait (après déduction des frais et des taxes ci-dessus, au comptant) moins que le montant total de la réclamation de la plaignante avec les intérêts comme il est dit plus haut et le billet à assumer comme il est ci-dessus décrit alors après le paiement des frais et taxes ci-dessus décrits au comptant le reste du prix de l'adjudication sera proportionné au pro rata entre le montant de la réclamation de la plaignante maintenant due et le billet à ordre deuxièmement décrit ci-dessus, le pro rata de la réclamation de la plaignante maintenant due sera payé comptant et le pro rata dudit billet à ordre deuxièmement décrit ci-dessus, sera assumé par l'acquéreur.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
25 sept—25—oct 2,9,16,23 27.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

David Danziger vs. Ses Créanciers. } No. 15,498.

ORDRE DE COUR—Que la cession des biens du pétitionnaire David Danziger, soit et est acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Andrew Hero, Jr., Esq., notaire, en cette ville, SAMEDI, le 21me jour de novembre 1885, à onze A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et pour élire un syndic et aussi pour voter et déterminer les termes et conditions de la vente ou les dispositions de l'actif rendu dans l'affaire, et en attendant toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit David Danziger, soient suspendues et que Max Dinkelspiel, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 15 octobre 1885.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D RANKIN, Député-Greffier.
17oct—17,31,21.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Benjamin W. Hope vs. Ses créanciers. } No. 15,382, Division B.

ORDRE DE COUR—Que la cession des propriétés du pétitionnaire Benjamin W. Hope, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Andrew Hero, jr., Esq., notaire en cette ville, SAMEDI, le 7me jour de novembre 1885, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et pour élire un syndic ; et, dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit Benjamin W. Hope soient suspendues et que Henry Heidenhain, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 3 octobre 1885.
Signé, N. H. RIGHTOR,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D., siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour Division B, absent en ce moment en congé.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier
6 oct—6. 20—4 nov

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Joachim Tassin vs. Ses créanciers. } No 15,23?, Division A.

ORDRE DE COUR—Que la cession des biens du pétitionnaire Joachim Tassin, soit et est par le présent acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant H. J. Rhodes, notaire en cette ville, MERCREDI, le 21me jour d'octobre 1885, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et d'élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire Joachim Tassin soient suspendues, et que E. J. Meral, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 14 septembre 1885.
[Signé] F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
22 sept—3f en 30 j

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Brévetés pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Thomas Sanders.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 15,002—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Thomas Sanders, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17 oct—17,21,24

Succession de George L. Day.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 15,417—Division D. Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de George L. Day, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
9 oct—9 13 17

Succession de John Reddy et Elizabeth Kennedy, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 13,714—Division E—Attendu que Thomas Reddy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession des feus John Reddy et Elizabeth Kennedy, sa femme, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
8 oct.—8.13,17

Succession de Mme Charles Fortin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 14,682—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont), pour lesquelles le compte présenté par Paul Blanc, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14oct—14 17 23

Succession de Samuel Laycock.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,374—Division C—Attendu que Mme Veuve Laycock, née Neely, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Samuel Laycock, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16oct—16 20 24

Succession de Joseph Dufaut.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 15,179—Division D.—Attendu que Mme veuve Joseph Dufaut a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Dufaut, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 oct—15.20,24

Succession de Mary Ann Currie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 15,467—Division C—Attendu que P. S. Wiltz, Jr. administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Ann Currie, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 oct—15 20 24

Succession de Abel W. Bosworth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,484—Division B.—Attendu que Mme Veuve A. W. Bosworth a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Abel Ware Bosworth décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15oct—15 20 24.

Succession de Louis Oscar Bercier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,490—Division D—Attendu que Mme veuve Louis Oscar Bercier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Oscar Bercier, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 oct—11.16 20

Succession de Edward Hils.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 14,828—Division ?—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Anna Wedl, Veuve de Edward Hils, tutrice naturelle, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11oct—11. 16. 20.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Petite propriété rue de l'Union, 3me District.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 17 octobre 1885, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, dans l'ilet borné par les rues Union, Français, Villeré et Robertson, mesurant 32 pieds de face à la rue de l'Union, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes. Le tout conformément au plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant, la balance à un an de crédit en un billet garanti par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire.

L'acquéreur assumera les taxes pour l'année 1885, en sus du prix d'achat. 11 oct—

Succession de Henry J. Woods.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 15,100.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 14 novembre 1885, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 8 octobre 1885—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues St Denis, Dryades, Sixième et Washington; lequel lot de terre mesure 48 pieds de face à la rue St-Denis sur 150 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Wm R. Ker, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur paiera comptant sur les lieux 10 pour cent sur le montant de la vente.
10 oct—10 17 24 31 nov 7 14

Résidence en briques à deux étages, formant l'encoignure des rues Esplanade et Tremé.

Succession de Henri Gelpi.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No. 3157.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 14 novembre 1885, il sera vendu à midi, à la Bourse de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 octobre 1885, la propriété suivante, savoir :

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues de l'Esplanade, Tremé, Quartier et St-Claude, lequel lot de terre forme encoignure aux rues Tremé et Esplanade, mesurant 56 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue de l'Esplanade, 45 pieds de face à la rue Tremé, 48 pieds 8 pouces sur la ligne vers la rue St-Claude et 56 pieds 6 pouces 2 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble avec résidence en briques à étage ayant au rez-de-chaussée corridor d'entrée, office et trois chambres avec portes à coulisse. A l'étage supérieur, balcon avec marquise faisant face aux deux rues, quatre Chambres à coucher et chambres à bains.

Une bâtisse en briques à étages attenante à la maison ayant quatre chambres, cour briquetée, deux citernes, chambres à coucher, hydrant, lieux d'aisance au rez-de-chaussée et au premier, gas dans la maison. Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un crédit d'un an en un billet, garanti par hypothèque portant 8 0|0 d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage. Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dix pour cent seront exigés de l'acquéreur sur le montant de l'adjudication.
11oct—11.17,24.31—7.14nov

Succession de Madame Henrietta Lockmann.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 15,297.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 14 novembre 1885, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 octobre 1885—

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 2 et 3—dans l'ilet renfermé par les rues Victoire, Chartres, Port et St-Ferdinand; lesquels lots de terre sont contigus et mesurent :

Le lot No 2—21 pieds 6 pouces de face à la rue de la Victoire, sur une profondeur de 109 pieds 1 pouce sur la ligne qui le divise du lot No 1—102 pieds 1 pouce sur la ligne qui le divise du lot No 3—et 20 pieds 3 pouces 7 lignes de large sur la ligne du fond.

Le lot No 3, 21 pieds 6 pouces de face à la rue de la Victoire, sur une profondeur de 102 pieds 1 pouce sur la ligne qui le divise du lot No 2, 95 pieds 1 pouce sur la ligne qui le divise du lot No 4, et 20 pieds 3 pouces 7 lignes de largeur sur la ligne du fond. Le tout d'après un plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque, et portant 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage. L'acquéreur assumera les taxes pour l'année 1885 en sus du prix d'acquisition. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé de l'acheteur sur le prix de vente.

Acte de vente pardevant A. J. Lewis, notaire.
10 oct—10.17,24,31—nov7,14

VENTES A L'ENCAN.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur dans le Premier et Quatrième District.

Résidence cottage de choix dans le Premier District.

Jolie résidence à deux étages et terrains de valeur dans le Quatrième District.

Une occasion rare pour des personnes désirant une maison ou comme un bon placement.

Succession de Charles Prager, décédé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Dossier No 14,731.

Avec des conditions des plus raisonnables

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES.—WARREN HOMES, encanteur.—Bureaux, 9 rue Carondelet.—SAMEDI, 17 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en date du 3 août 1885, Dossier No 14,731, et à un ordre supplémentaire de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 10 septembre 1885, dans l'affaire de la succession de Charles Prager, décédé, à l'encan il sera vendu :

1° **Un lot de terre de valeur,** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 4 de l'ilet No 7, borné par les rues Franklin, anciennement Benton, Liberté, Thalie et Erato, et mesurant, conformément à un plan dressé par A. S. Phelps, voyer et ingénieur, en date du 5 février 1846, déposé en l'étude de Jules Mossy, anciennement notaire, 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une résidence-cottage en bois à deux corps de logis, converts en ardoises, connue par les Nos 362 et 364 rue Franklin et ayant 6 chambres, gaz et installations sur chaque côté.

2° **Un terrain de valeur,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le même district et ilet que la propriété premièrement décrite, et désigné comme lot No 7 de l'ilet No 7, sur un plan dressé par J. Pilié et annexé à un acte en partage entre P. A. Rost et autres, passé le 20 mars 1841 pardevant D. L. McCoy, alors notaire en cette ville. Le dit lot mesure, au pied américain, 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence-cottage en bois, à deux corps de logis, recouverte en ardoises, connue par les Nos 374 et 376 rue Franklin, ayant 8 chambres, gaz, installations, etc. de chaque côté.

3° **Un terrain de valeur,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Felicity Road, Franklin, anciennement Avenue Fulton, St-André et Remparts, anciennement Hercule, et désigné par le No 12 sur un plan déposé en l'étude de Théodore Guyol, notaire en cette ville, connu comme le numéro 266. Le dit lot mesure 35 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Felicity Road, 35 pieds 9 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 102 pieds 8 pouces et 5 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 11 et 102 pieds 1 ligne sur la ligne du côté opposé. Les améliorations comprennent la résidence en bois à deux corps de logis et à deux étages converte en ardoises, connue comme les Nos 372 et 373 rue Felicity Road et ayant dix chambres de chaque côté.

4° **Un terrain de valeur,** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même ilet et le même district que celui décrit précédemment désigné par le No 81 et mesurant 30 pieds et 4 lignes de face à la rue St-André 30 pieds et 2 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 102 pieds 2 lignes sur la ligne de division du lot No 82 et 103 pieds 8 pouces et 6 lignes sur la ligne de division du lot numéro 78, le tout d'après un plan dressé par Bougerol, voyer, le 7 février 1832 et déposé en l'étude de feu Wm Y. Louis, anciennement notaire en cette ville.

Les améliorations comprennent une écurie et un hangar; toutes les proportions des terrains ci-dessus sont d'après des plans levés faits par Charles Schnauder en date d'août 1885 et sont exhibés au lieu de la vente.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses garanties d'usage. 10 pour cent comptant sur les lieux pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur, y inclus les taxes dues et exigibles en 1885.
13sept—13 20 27—4 11.17oct.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégante et attrayante résidence en bois à deux étages,

Coin des rues Prytania et Deuxième.

Succession de William Hartwell.

No 14,861—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur—Bureaux No. 5 rue Carondelet—SAMEDI, 21 novembre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 16 octobre 1885 il sera vendu, à l'encan—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, Prytania et Coliseum, désignée comme lot No 93 sur le plan original du Faubourg Livaudais et forme l'encoignure des rues Prytanée et Deuxième. Le dit lot mesure ... pieds ... de face à la rue Prytania sur une profondeur et façade à la rue Deuxième de cent vingt neuf pieds onze pouces entre quatre lignes.

Les améliorations comprennent cette large et élégante résidence en bois, coin des rues Prytania et Deuxième.

Conditions — Un quart ou plus comptant, le reste à un, deux et trois ans de crédit pour billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final. Les améliorations seront assurées aux frais de l'acquéreur et la police transférée au vendeur, la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat et les taxes dues et exigibles durant l'année 1885 seront assumées par l'acquéreur 10 pour cent en dépôt au moment d'adjudication sera exigé au moment de la vente.

Acte de vente pardevant A. Hero, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 oct—17 24,31—nov 7,14,21

ANNONCE JUDICIAIRE

Emplacement de valeur pour bâtir rue Urquhart entre les rues Annette et St-Bernard.

Succession de Charles Gibert.

No 15,117—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "E."

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 24 octobre 1885 à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 18 septembre 1885, le certain emplacement ci-dessous décrit appartenant à la susdite succession.

Un certain terrain, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le faubourg Marigny dans l'ilet borné par les rues St-Bernard, Annette, Urquhart et Girod, désigné comme lot No. 45 sur un plan fait par Jos. Pilié le 10 novembre 1809, et déposé en l'étude de J. M. Duncan, ancien notaire en cette ville ; le dit lot est désigné par le No. 9 sur un plan déposé en l'étude de J. Cuvellier notaire en cette ville, par acte du 5 septembre 1836, et mesure 34 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Urquhart, sur 105 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 1, et 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No. 10, et 57 pieds 1 pouce et 4 lignes de largeur dans le fond.

Conditions—Comptant. L'acquéreur payera au moment de l'adjudication 10 0|0 du montant pour assurer la vente et assumera en sus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1885.

Acte de vente pardevant C. J. Kramer, notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 sept—19.26—oct 3.10.17.24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur,

No. 220 rue Washington,
Entre les rues St. Charles et Prytanée,
à des conditions faciles.

Dans l'affaire de l'interdiction de Wm. Geo. Fagan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No. 10,113—Division C.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, Encanteur — Bureaux : No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 17 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, Division A, maintenant en congé, en date du 12 septembre 1885, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un certain terrain situé dans l'ancien faubourg Livandais; dans la paroisse Jefferson, maintenant Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No. 103 du dit faubourg; le dit ilet étant borné (par les rues Navades, maintenant St-Charles, Washington, Prytanée et St-Charles, d'après un plan du dit faubourg dressé par Benjamin Buisson, en date du 5 mars 1832 et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire en cette ville. Le dit lot est désigné par le No. 48 sur un plan du dit ilet fait par H. Mulhausen, architecte et voyer, le 23 décembre 1844, et déposé comme plan No. 2 en l'étude de Daniel Israel Ricards, anciennement notaire en cette ville) actuellement par les rues Washington, St-Charles, Prytanée et Conery.

Le dit lot mesure, au pied américain, 30 pieds 7 pouces et 1 ligne de face à la rue Washington, entre les rues St-Charles et Prytanée, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, d'après le dit plan ci dessus mentionné. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No. 220 rue Washington.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit représenté par billets de l'acquéreur portant 8 0|0 par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les clauses usuelles d'assurance, honoraires d'avocat devant être inclus dans l'acte hypothécaire. Les taxes dues et exigibles en 1885, devant être payées par l'acquéreur. Acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire, aux frais de l'acquéreur.
13sept—13,19,26—3,10,17oct.

ANÉMIE

QUINA LAROCHE
Ferrugineux

Recommandé pour faciliter les Croissances et Formations difficiles, il procure au sang la force et les Globules rouges qui en font la beauté; il fortifie l'Estomac, excite l'Appétit, combat l'Anémie, le Lymphatisme; abrège les Convalescences, etc.

PARIS 22 rue Drouot, 22, PARIS

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison et effets mobiliers.

Succession de Mary Ann Currie.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C—No. 15,476.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—JEUDI, le 29 octobre 1885, à 10 heures et demie A. M. au local No ?? rue Union—En vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 15 octobre 1885, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un assortiment général de meubles de maison et effets mobiliers appartenant à la dite succession, le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant avant livraison.
17 oct—17,23,29.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double, No 551 rue Howard.

Succession de Mme Lean Morton.

No 15,035—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 24 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, signé le 21 septembre 1885, il sera vendu à l'encan—

Le cottage double, No 551 rue Howard, entre Seconde et Troisième, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard, Liberté, Seconde et Troisième. Le lot est désigné par le No 6 et mesure au pieds américain 25 pieds 10 pouces et 3|5 de ligne de face sur la rue Howard, 25 pieds 9 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 125 pieds.

Conditions de la vente—Comptant, l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1885, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant M. Gernon, notaire.
23 sept—3,10,17,24 oct.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage rue St-Louis, No 317

Succession de Wm. Richard Meek.

No 15,049. — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur.—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 24 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St. Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et signé le 19 septembre 1885, il sera vendu à l'encan—

Le cottage à un étage, No 317 rue St Louis, entre Roman et Derbigny, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Roman, Derbigny et le Canal Carondelet. Le lot est désigné par le No 21 et mesure 27 pieds de face à la rue St Louis sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant 1885, et fera un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant Geo. W. Christy, notaire.
20sept—20 oct3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence No 198 rue Sixième, entre Camp et Chestnut.

Dans l'affaire de Joseph Dunbar vs ses Créanciers.

No 14,859—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR.—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.—Bureau No. 17, rue Carondelet.—SAMEDI, 21 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et signé le 25 septembre 1885, il sera vendu à l'encan—

La résidence No 198 rue Sixième dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Sixième, Septième, Camp et Chestnut. Le terrain est composé de deux lots désignés par les numéros 3 et 4 qui se touchent et mesurent ensemble 60 pieds 4 lignes de face à la rue Sixième sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—L'acquéreur assumera le paiement de trois billets garantis par première hypothèque sur la propriété chacun pour la somme de $1440 en date du 10 mai 1884, payables respectivement à deux trois et quatre ans après date avec huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement. Le quérant aura à assumer la propriété et transférer la police et payer des dits billets à payer 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des dits billets, à assumer le paiement des taxes de l'Etat et de ville dues durant 1885, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant N. P. Blair, notaire
27 sept—27—oct 3 10 17 24,31.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement d'affaires ou pour famille

Le coin nord-ouest des rues Tchoupitoulas et Girod.

Succession de Michael Lyons.

No. 445—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 7 novembre 1885, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 octobre 1885 il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, savoir :

Cette propriété bien connue pour affaires ou pour famille à l'encoignure nord-ouest des rues Tchoupitoulas et Girod, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher ou Constance, Girod et Lafayette. Le terrain est désigné comme le lot No 1 et mesure 52 pieds 4 pouces 1 ligne de face à la rue Tchoupitoulas, sur 45 pieds 7 pouces 4 lignes de largeur dans le fond, 102 pieds 1 pouce 3 lignes sur la ligne du côté le plus proche au lot No. 2 et 109 pieds 6 pouces de profondeur et de face à la rue Girod. Le dit terrain ... sur la rue Tchoupitoulas et Girod. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages connue comme les Nos 109 et 111 rue Tchoupitoulas.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans, en billets d'acquéreur ou des acquéreurs, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, garantis par hypothèque spéciale, privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue, avec la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets. Les bâtisses devront être assurées par l'acquéreur ou les acquéreurs et la police transférée au vendeur ou porteur des dits billets. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant 1885 et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant W. J. Castell notaire.
7 oct—7.17,24,31—7 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de salon, corridor et de salle à manger.

Dans l'affaire de Joseph Dunbar vs ses Créanciers.

No 14,859—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet, MARDI, le 27 octobre 1885, à 11 heures A. M. au local No 198 rue Sixième, entre Camp et Chestnut. En vertu d'un ordre de l'honorable N. H. Rightor, juge de la cour civile de district, pour la paroisse d'Orléans, en date du 10 octobre 1885, il sera vendu à l'encan—

Les meubles de salon, corridor et de salle à manger, miroirs, tapis, table de toilette en bois de rose, objets d'ornements, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions de la vente, comptant avant livraison.
16 oct—16,20,24,27

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles et effets mobiliers.

Succession de James B. Walton, décédé.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, Bureaux 13 rue Carondelet—MERCREDI, 21 octobre 1885, à 9 heures et demie du matin, sur les lieux au No 12 rue Enterpe, entre Prytanée et Colysée, et immédiatement après au No 187 rue Gravier près Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 9 octobre 1885, Dossier No 15,224, pour compte de la succession de James B. Walton, décédé, il sera vendu à l'encan :

Un lot de meubles et d'effets mobiliers, le tout d'après l'inventaire enregistré à la cour ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
11 oct—11,15,17,21

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Seconde et dernière adjudication.

Dans l'affaire de George Godfrey et autres contre Mary et Emma Godfrey et autres.

No. 14,324—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., G. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau No. 10 rue Carondelet—SAMEDI, 7 novembre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 15 juin 1885 et signé le 22 juin 1885, et d'ordres signés le 3 et le 10 juillet 1885 par l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans le triangle borné par les rues Félicité, Religieuses et Céleste, désigné comme lot No 3 et mesure, au pied américain, 104 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Félicité, 90 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Céleste et 55 pieds 1 pouce sur la ligne qui le divise du lot No 2. Le tout est conforme au plan de A. de Armas et déposé avec H. B. Cenas, notaire. Etant la même propriété acquise par J. W. Godfrey, de la ville de Baltimore, conformément à un acte pardevant le dit notaire, le 16 avril 1859. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit en billets portant 6 pour cent par an d'intérêt, payables annuellement, à l'exception de la part des mineurs, qui s'élève à 290,3072, lequel montant portera 8 pour cent d'intérêt par an. Le tout avec les clauses de garantie ordinaires, le privilège du vendeur, hypothèque et privilège. Les taxes de 1885 devront être assumées par l'acquéreur en sus du prix de vente.

Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur. Il sera exigé un dépôt de $100 au comptant au moment de l'adjudication.
4oct—4,10,17,24,31—nov7

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

RUE REMPARTS.

Une splendide résidence à deux étages pour famille avec mansarde à l'encoignure des rues Remparts et Quartier.

Mme Louis Eugène Cenas et son mari vs Mme Evariste Montalvo et son mari.

No 15,026.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No. 46 rue Royale—SAMEDI, 21 novembre 1885, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 14 octobre 1885 par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre G dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bayou Road, St-Claude et Quartier, formant l'encoignure des rues Remparts et Quartier et mesurant 34 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Remparts, sur une profondeur et face à la rue Quartier de 100 pieds 11 pouces 2 lignes.

Les améliorations comprennent cette splendide résidence en bois récemment bâtie, avec deux étages et mansarde ayant au rez de chaussée salon à arche, cabinet, office corridor de côté, à l'étage supérieur, 5 chambres à coucher et cabinets, corridor de côté et lieux d'aisance, et dans les mansardes 4 chambres, cabinets, etc., avec cheminées en marbre partout; une cuisine en bois à deux étages attenante à la batisse principale, avec chambres à domestiques, waterworks, etc.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de deux certains billets tirés par Mme Léonide May Cenas, épouse, etc., daté Nouvelle-Orléans, le 20 juin 1885, chacun pour la somme de deux mille cent piastres, payable respectivement en un et deux ans après leur date et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de leur date jusqu'au paiement, avec billets hypothécaires sur la propriété, par acte pardevant Geo W. Christy notaire, en la ville de Nouvelle-Orléans, en date du 20 juin 1885, le reste du prix de son enchère sera payé au comptant. L'acquéreur assumera en sus du prix de son adjudication toutes les taxes dues et exigibles durant et pendant l'année 1885.

Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 oct—17,24,31—nov 7,14 21.

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence de choix. Maison double et neuve

Nos. 351 et 354 1|2 rue Dumaine, entre Johnson et Prieur.

Succession de John Geo. Abry.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No. 15,085.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureaux No. 46 rue Royale—SAMEDI, 7 novembre 1885, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St. Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 3 octobre 1885, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 15 dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Prieur et Johnson, sur un plan de E. Surgi en date du 20 octobre 1847, déposé en l'étude de O. Drouet notaire en cette ville ; le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une jolie bâtisse neuve en bois à un étage à deux corps de logis, ayant sur chaque côté cinq chambres, cuve hangar, lieux d'aisance etc., et connue comme le numéro municipal Nos 354 et 354 1|2 rue Dumaine.

Acquis par le dit feu John Geo. Abry de Pierre Consirat, par acte passé pardevant Félix J. Dreyfous le 28 août 1881.

Conditions—La moitié ou plus comptant le reste à Un ou à Un et Deux ans de crédit au gré de l'acquéreur, divisés en paiements égaux dans les billets solidaires des acquéreurs datés du jour de l'adjudication et portant huit pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque et privilège de vendeur. L'acquéreur devra assurer les améliorations pour un montant égal aux billets et transférer la police, l'acte de vente devra contenir les clauses de non-aliénation, 5 0|0 honoraires d'avocat, etc. ... L'acquéreur assumera le paiement des taxes d'Etat et de ville pour 1885 et le dépôt avec l'encanteur dix pour cent au moment de l'adjudication ...

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire aux frais de l'acquéreur.
Oct—6 10 17 24 31—nov 7

Meubles de maison.

Succession de John Geo. Abry.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 15,085.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale, SAMEDI 17 octobre 1885, à 10 heures du matin sur les lieux, au local No. 159 de la rue John ... et ... Ste Anne, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 3 octobre 1885, pour le compte de la dite succession :

Un lot de meubles de maison.
Conditions—Comptant.
6 oct—6,10 14 17

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Coins de rue de valeur pour affaires dans le Premier District.

Succession Andrew J. Quirk.

No 14,319. — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 14 novembre 1885 à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, il sera vendu à l'encan, conformément à un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en date du 2 octobre 1885, et en vertu d'un ordre supplémentaire en date du 9 octobre 1885, et rendu dans la succession ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, savoir :

1. **Un certain lot de terre,** situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Thalia et Melpomène, désigné par le No. 8, et mesure 30 pieds 4 pouces ... de face à la rue Thalia sur 112 pieds de profondeur entre lignes parallèles et formant le coin des rues Willow et Thalia. Ensemble avec les édifices et améliorations, ... étage, à double corps de logis, loué à raison de $14 par mois sans bail.

2. **Un certain lot de terre,** situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Thalia et Erato désigné par le No 1 d'après un plan de Hedin, architecte, en date du 25 juin 1861 déposé en l'étude de M. Gernon notaire de cette ville. Le dit lot forme le coin des rues Willow et Thalia et mesure, conformément au dit plan 32 pieds de face à la rue Willow, sur une profondeur et face à la rue Thalia de 122 pieds 8 pouces 7 lignes.

3. **Un certain lot de terre,** situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Willow, Thalia et Erato désigné par le No 8 d'après un plan dressé par Hedin et ... architectes, et déposé en l'étude de Wm Shannon comme plan No 27. Le dit lot mesure, au pied américain, conformément au dit plan, 31 pieds 7 pouces de face à la rue Erato sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et forme le coin des rues Erato et Willow. Ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un cottage en bois double à un étage.

Termes et conditions.—Pour les propriétés premièrement et deuxièmement décrites, une moitié ou plus comptant, et le reste à un an de crédit, pour la propriété troisièmement décrite un tiers ou plus comptant, et le reste à un et deux ans de crédit. La portion à crédit sera représentée par des billets spéciaux garantis par hypothèque, privilège et lien de vendeur portant intérêt à 8 pour cent par an à partir de la date de la vente, jusqu'à paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection des dits billets. Les améliorations devront être assurées pour le montant de leur valeur et la police transférée aux porteurs des billets. Les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1885 en sus du prix de leurs enchères au comptant 10 pour cent du prix requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.
11 oct—11,17,24,31—7 14 nov

Excellent placement d'argent

DANS UNE

Résidence spacieuse, centrale, près de la rue du Canal.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. FRIEDRICHS, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 21 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, sans réserve :

La maison de résidence centralement située, solidement construite en briques, spacieuse, à deux étages, avec mansardes, ... par les Nos 183 et 185 rue Dumaine ... borné par les rues Douane, Bienville, Remparts et Bourgogne. Il y a deux salons, corridor, chambres à coucher dans la batisse principale au premier étage et office, cuisine et salle à manger dans les dépendances, écurie et vingt chambres à coucher à l'étage supérieur ; cour briquetée, hydrants et de grandes cuves, gaz. Le terrain est exceptionnellement vaste, mesurant 37 pieds français équivalant à 42 pieds américains, de façade rue de la douane, sur 119 pieds français équivalant à 126 pieds américains de profondeur entre lignes parallèles. Le propriétaire actuel a dépensé environ $2,000 en réparations et la propriété est vendue sujette à un bail expirant en octobre 1887, au taux de $720 par an, payables mensuellement.

Le locataire est tenu de faire toutes les réparations nécessaires au toit et aux citernes en sus du prix de location. C'est un placement d'argent rémunérateur qui acquiert de la valeur incessamment et qui mérite de fixer l'attention des capitalistes. Une excellente situation pour un homme à profession.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, au gré de l'acquéreur ; la partie à crédit payable en billets de un et deux ans, spécialement garantis par lien du vendeur, portant tous les clauses usuelles de 8 pour cent par an d'intérêt, à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat ; police d'assurance transférée. Les taxes sont entièrement payées pour 1885. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. S. Beck, notaire, aux frais de l'acquéreur.
10 oct—10 11 17 à la date

Le plus grand ... du siècle. Madame ... rue St Joseph, 205, entre Carondelet et St Charles, la plus grande médium du siècle, est prête à donner des informations ... passé et au présent, et ... l'avenir. Elle communique avec ... les plus merveilleuses ... des personnes ... P. M., $1 et $ ... Elle a des remèdes infaillibles ... $1. Les personnes ... ne parlant pas l'anglais doivent se faire accompagner d'un interprète. ... 1an